



**Prix
Martin Ennals
10 Février
2022**

martinennalsaward.org

Prix Martin Ennals 2022 pour les défenseur-euse-s des droits humains

Depuis 1994, le Prix Martin Ennals récompense les défenseurs et défenseuses des droits humains du monde entier qui font preuve d'un engagement exceptionnel pour promouvoir les droits fondamentaux, souvent au péril de leur vie. Pour l'édition 2022, le Jury a choisi de récompenser trois personnes qui, par leur courage, leur espoir indéfectible et leur approche stratégique, ont inspiré de nombreuses autres à s'engager en faveur des droits humains. Leurs identités seront révélées le 19 janvier 2022 à 11 h CET. Nous honorerons les lauréat-e-s du Prix Martin Ennals 2022 le 10 février prochain à 18 h CET, à l'occasion d'une cérémonie hybride co-organisée par la Ville de Genève et la Fondation Martin Ennals.

Trois lauréat-e-s

Le Prix Martin Ennals connaîtra un changement à partir de l'édition 2022 : les trois défenseur-euse-s des droits humains seront honoré-e-s en tant que lauréat-e-s. Cette évolution reflète la volonté du Conseil de Fondation et du Jury de soutenir équitablement les finalistes en termes de reconnaissance et de récompense pécuniaire. *« Au fil des ans, le Jury a été témoin de l'incroyable complexité des conditions de vie et de travail des activistes nommé-e-s pour le Prix Martin Ennals. Tou-te-s font preuve d'un courage et d'une détermination incroyables et courent de grands risques. Identifier une personne plus « méritante » ou celle qui est la plus en danger parmi des groupes de personnes exceptionnelles était mission impossible. C'est pourquoi, tou-te-s les finalistes seront désormais honoré-e-s en tant que lauréat-e-s »,* a déclaré **Hans Thoolen**, président du Jury.

L'inspiration comme fil rouge

Les lauréat-e-s 2022, dont l'identité sera révélée le 19 janvier lors d'une conférence de presse en ligne, proviennent de cultures diamétralement différentes et se battent pour des causes différentes elles aussi, mais sont d'éminent-e-s architectes du mouvement des droits humains dans leur

pays. « Leur courage a inspiré d'autres militant-e-s à rejoindre la cause. Elles et ils ont défendu haut et fort leurs convictions, et représentent une source d'inspiration et d'espoir qui nous pousse à lutter pour un avenir meilleur », précise **Isabel de Sola**, directrice de la Fondation Martin Ennals.

Une cérémonie hybride pour 2022

C'est au cœur de Genève (Suisse) que la cérémonie annuelle du Prix Martin Ennals, co-organisée par la Ville de Genève et la Fondation Martin Ennals, rendra hommage aux trois lauréat-e-s. Rassemblant un public local et international, elle se déroulera le 10 février 2022 à 18h CET sous un format hybride pour une célébration inédite des défenseurs et défenseuses des droits humains, dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

« Genève est le siège des plus grandes organisations internationales et d'innombrables organisations de la société civile. Ville des droits humains, Genève s'est engagée à soutenir la coopération internationale sur ces questions cruciales. Dans cet esprit, nous sommes fiers de co-organiser une nouvelle fois la cérémonie de remise du Prix Martin Ennals », affirme **Alfonso Gomez**, Conseiller administratif de la Ville de Genève.

Informations pratiques

L'annonce des lauréat-e-s

L'identité des trois lauréat-e-s du Prix Martin Ennals sera révélée lors d'une conférence de presse en ligne le **mercredi 19 janvier 2022 à 11 h CET**, qui sera diffusée sur le site de la Fondation Martin Ennals.

Toutes les informations relatives à l'événement sont disponibles ici : www.martinennalsaward.org

La cérémonie de remise du Prix

La cérémonie de remise du Prix se déroulera sous un format hybride le 10 février 2022 à 18 h CET à la Salle Communale de Plainpalais à Genève. En collaboration avec la Ville de Genève, co-organisatrice de l'événement, nous diffuserons la cérémonie en direct dans le monde entier. L'accueil du public sur place reste toutefois sujet à l'évolution des mesures sanitaires.

Contacts

Chloé Bitton

Responsable de la communication

Fondation Martin Ennals

cbitton@martinennalsaward.org

media@martinennalsaward.org

www.martinennalsaward.org

@martinennals

LE PRIX MARTIN ENNALS - FAQ

Qu'est-ce que le Prix Martin Ennals ?

Géré par la Fondation Martin Ennals, le Prix Martin Ennals récompense chaque année des défenseurs et défenseuses des droits humains des quatre coins du globe qui se distinguent par leur engagement sans faille en faveur des droits humains, souvent au péril de leur vie. Depuis sa création en 1992, le Prix a honoré plus de 60 défenseurs et défenseuses des droits humains originaires de plus de 35 pays.

À qui le Prix est-il attribué ?

Le Prix Martin Ennals récompense chaque année des personnes ou des organisations qui promeuvent et défendent les droits humains, à titre individuel ou collectif. Parmi les ancien-ne-s lauréat-e-s, figurent des avocat-e-s, des blogueur-euse-s, des militant-e-s de la société civile et même un moine bouddhiste.

Quel est le but du Prix ?

Le Prix est décerné à des défenseur-euse-s des droits humains qui ont besoin d'une protection d'urgence, qu'elles ou ils soient emprisonné-e-s ou menacé-e-s de l'être, harcelé-e-s alors qu'ils-elles exercent leur activité ou porté-e-s disparu-e-s. Le Prix s'efforce de protéger ces personnes en mobilisant le soutien de la communauté internationale et en mettant en lumière leur travail dans les médias. La remise du Prix s'accompagne d'importants efforts de sensibilisation et de plaidoyer en faveur des défenseur-euse-s des droits humains récompensé-e-s.

Selon quels critères le Jury prend-il sa décision ?

Le Jury prend en considération les contributions des défenseur-euse-s des droits humains à la cause pour laquelle ces personnes militent, mais aussi la détermination et l'engagement dont elles et ils font preuve malgré les menaces et le harcèlement subis. Le Jury tient également compte de leur engagement à mener leur combat par des moyens non-violents.

Qui sont les membres du Jury ?

Le Jury est composé de représentant-e-s de dix des plus importantes organisations de défense des droits humains, à savoir : Amnesty International, Bread for the World, la Commission internationale des juristes, la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), Front Line Defenders, Human Rights First, Human Rights Watch, HURIDOCS, l'Organisation mondiale contre la torture et le Service international pour les droits de l'homme. Afin de refléter la diversité culturelle et géographique du mouvement de défense des droits humains, le

Jury fait appel à un réseau international d'organisations régionales de défense des droits humains.

Que reçoivent les lauréat-e-s ?

Chacun-e des lauréat-e-s reçoit une somme comprise entre 20 000 et 30 000 francs suisses. Cependant, l'importance de ce Prix pour les défenseur-euse-s des droits humains ne se limite pas à son aspect financier. La reconnaissance et la crédibilité internationales associées au Prix Martin Ennals contribuent à leur protection, tout comme le soutien de personnalités telles que la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, les membres du Jury, les élu-e-s de la Ville de Genève, d'autres donateurs et organisations partenaires. La Fondation Martin Ennals propose aux lauréat-e-s toute une série d'activités leur permettant de consolider leurs réseaux, de toucher de nouveaux publics et de perfectionner des compétences clés.

Qui finance le Prix Martin Ennals ?

Le Prix est activement soutenu par la Ville de Genève, qui est non seulement co-organisatrice de la cérémonie, mais qui accorde également un soutien financier aux trois lauréat-e-s. La Fondation Martin Ennals peut au même titre compter sur les contributions de la République et du canton de Genève, du Département fédéral des affaires étrangères suisse, d'Irish Aid, du Fonds norvégien des droits de l'homme, de Bread for the World, de la Loterie Romande, de Protectdefenders.eu, de la Fondation Heinrich Böll, de la Fondation Oak, de la Fondation Pluralisme et de la Fondation taïwanaise pour la démocratie. En outre, divers donateurs privés et institutionnels contribuent également aux activités de la Fondation Martin Ennals.

Qui était Martin Ennals ?

Martin Ennals était un militant des droits humains britannique. Il a été Secrétaire général d'Amnesty International de 1968 à 1980. Durant son mandat, l'organisation a reçu le Prix Nobel de la paix, le Prix Erasme et le Prix des droits de l'homme des Nations unies. Martin Ennals a ensuite participé à la création d'autres organisations de défense des droits humains : ARTICLE19, International Alert et HURIDOCS. C'est pour lui rendre hommage qu'a été créé le Prix Martin Ennals pour les défenseurs et défenseuses des droits humains en 1992. Le Prix a officiellement vu le jour lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme organisée en juin 1993 à Vienne.

Quel est le rôle de la Ville de Genève ?

La Ville de Genève est un partenaire clé du Prix Martin Ennals depuis 2005. Par le biais de la Délégation Genève Ville Solidaire, la Ville de Genève s'engage pour la défense des droits humains en Suisse et dans le monde. Le partenariat s'inscrit dans le cadre de sa politique de soutien à la Genève internationale, d'un rapprochement de celle-ci avec la Genève locale et de sa politique de solidarité internationale. Co-organisatrice de l'événement de la remise du Prix depuis 2008, la Ville de Genève finance la cérémonie et octroie une subvention annuelle destinée à soutenir le travail des trois lauréat-e-s.

